disque condensateur des vapeurs alcooliques saturées de vapeurs d'eau.

Ce disque mérite une mention toute spéciale, car il crée une innovation heureuse par l'application utile de l'évaporation d'un courant d'eau sortant du condenseur, évaporation qui s'opère sur le disque garni extérieurement d'étoffes et à l'intérieur duquel évoluent les vapeurs alcooliques.

Il procure une économie sensible de vapeurs à liquéfier à l'intérieur du condenseur et sans aucune rétrogradation donne un liquide alcoolique très riche.

C'est ainsi que devant les membres de la commission le jus de betteraves fermenté a produit du premier jet :

50 0/0 à 81°
25 0/0 à 76°
25 0/0 à 25°

sans déchet apparent sur la richesse alcoolique initiale, constatée par l'appareil Salleron.

En soumettant cet alcool à une seconde opération dans le même appareil, on obtient de l'alcool rectifié de 92 à 94 degrés d'une qualité courante.

Il est donc indiscutable que cet appareil Deroy peut rendre parfaitement tous les services que pourrait exiger de lui la distillerie agricole proprement dite ; peu dispendieux, car il occupe très peu de place ; d'une manœuvre facile, puisque le premier ouvrier venu peut le mettre en route et le conduire, il sera certainement appelé à être utilisé le jour où le Parlement nous autorisera à distiller nos vins faibles de betteraves ou de grains, et, ce qui n'est pas à dédaigner, son coût est relativement peu élevé, puisqu'un appareil d'une contenance de 5 hectolitres coûterait 350 à 400 fr. pour un travail quotidien de 2,500 kil. de betteraves ; un appareil de 10 k° suffisant au travail de 5,000 kilos de betteraves coûterait environ 1,500 fr., avec son chauffe-vin, et 1,000 fr. sans son chauffe-vin.

La commission propose donc au Comice de voter à M. Deroy, au nom de toute l'agriculture du Nord, une adresse de félicitations et de remerciements, tant comme inventeur de cet appareil perfectionné et économique, que pour l'empressement obligeant et le désintéressement qu'il a mis pour venir nous en démontrer le bon fonctionnement.

Nous publierons prochainement le procès-verbal de cette séance, qui a été aussi remarquable par le grand nombre des membres qui y ont assisté, que par les rapports et discussions qui avaient été portés à l'ordre du jour.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

Une légende

Les patrons de M. Macarez ne peuvent plus contester la signification exacte de sa candidature.

C'est une candidature *politique*, pas autre chose.

Mais afin de distraire et de détourner l'attention publique, ils font un bruit étonnant autour de la « valeur », de l' « activité », de l' « intelligence » de M. Macarez.

Quant à l'honorable M. Edouard Fiévet, ils le représentent tout simplement comme un « sourd » et un « muet. »

Les deux mots ont été imprimés.

Vous voyez la conclusion :

Quels service nous rendrait M. Macarez avec cette « valeur » extraordinaire, cette « activité » sans pareille, cette « intelligence » incomparable.

Que ferait pour nous M. Fiévet, ce « sourd », ce « muet » ?

Aimables confrères, quittez ce souci.

M. Fiévet n'est pas « sourd » — il entend à merveille — ce dont je le plains, car son cœur de patriote saignera plus d'un jour en entendant les vilains propos de vos amis à la tribune du Sénat.

Il n'est pas « muet » non plus ; il parle même avec une grande clarté, beaucoup de mesure et une haute raison.

Il parle surtout fort bien, quand il s'agit des choses agricoles et industrielles qu'il a beaucoup étudiées, qu'il sait et possède mieux que les quatre cinquièmes de vos législateurs d'aujourd'hui.

Il sera, soyez-en sûrs, très écouté quand il viendra devant le Sénat exposer les griefs et les revendications de l'agriculture, avec toute l'autorité de sa longue carrière et de ses opinions économiques auxquelles il est resté toujours fidèle.

Et puis, M. Edouard Fiévet n'a besoin de personne pour préparer ses discours, ses rapports ou les notes qu'il communiquera aux commissions et aux ministres.

Vous nous obligez à vous dire qu'il n'en serait pas de même de M. Macarez, qui ne sait pas toujours lire d'une façon correcte et compréhensible les notes et les discours des autres.

A l'*Echo du Nord*, on le sait mieux qu'ailleurs, si M. Macarez n'avait pas, de ci de là, quelques secrétaires complaisants — un entr'autres, que tout le monde connaît — où en serait-il ?

C'est si vrai, qu'à la première nouvelle de sa candidature, il n'y a eu qu'un cri : M. Macarez ne peut pas aller seul à Paris ; il faut que *quelqu'un* l'accompagne !

Et un journal de l'arrondissement de Valenciennes, où l'on connaît bien M. Macarez, se posait non sans inquiétude la même question alors qu'aucune autre candidature n'était encore posée.

Voyez M. Macarez au Conseil général, il ne parle pas, il lit... non... il bredouille les notes qu'on lui remet ; il n'y ajoute pas grand'chose de son crû..., sauf peut-être, ça et là, des liaisons originales mais dangereuses, comme celle que nous relevions l'autre jour.

A la Société des agriculteurs, quand il a eu le temps de lire et de relire bien attentivement ses morceaux, cela va mieux, mais il paraît que ce n'est pas encore très brillant.

Quant à l'activité de M. Macarez, elle est souvent plus brouillonne que vraiment utile, et elle s'exerce dans les sens les plus divers, selon le temps.

En sa qualité de meunier, M. Macarez aime à voir d'où vient le vent...

Si, après cette constatation, il voulait bien tourner son aile du bon côté, et s'endormir content comme son confrère de Sans-Souci, nous ne troublerions pas son sommeil.

Mais M. Macarez veut s'agiter, et quand M. Macarez s'agite, ce sont les ministres opportunistes qui le mènent.

Si, pour notre malheur, nous l'envoyions au Sénat, ces ministres le mèneraient comme ils mènent les affaires de France, et ce n'est pas cela que nous voulons.

M. Fiévet aime moins le tapage et les coups de tam-tam que M. Macarez : il agira, mais plus efficacement.

M. Macarez irait, lui, s'asseoir à côté de M. Fournier, au milieu d'un groupe libre-échangiste qui n'aurait pas de peine à lui démontrer qu'il doit faire taire ses récentes préférences protectionnistes devant les intérêts politiques du parti.

M. Fiévet siégera à côté de M. Pouyer-Quertier.

Pour nos intérêts, à nous tous, gens du Nord, je préfère ce voisinage à l'autre.

A. R.

M. Macarez franc-maçon

L'affiliation de M. Macarez à la Franc-Maçonnerie nous est confirmée.

M. Macarez veut-il garder le silence ?

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

AVIS AUX ÉLECTEURS. — *On procède en ce moment à la révision des listes électorales.*

Que nos amis n'attendent pas à la dernière heure pour s'assurer s'ils sont inscrits, et que ceux qui ne le sont pas fassent les démarches nécessaires, car, cette année, l'inscription prend une importance exceptionnelle, puisque cette liste servira de base aux prochaines élections législatives.

Les électeurs doivent s'assurer avant le 4 février de LEUR INSCRIPTION *ou de leur* MAINTIEN *sur les listes électorales. Elles sont déposées à la Mairie, bureau du secrétariat.*

Ceux qui seraient absolument empêchés de faire cette démarche, peuvent envoyer leurs noms, prénoms, âge et domicile au bureau du « Journal de Roubaix. »

Nous nous chargerons de vérifier leur inscription et, en cas d'omission ou d'irrégularités, ils seront aussitôt avertis.

Prière à tous nos amis de communiquer et de rappeler cet avis aux électeurs de leur connaissance.

M. Alfred Richez, architecte-directeur des bâtiments communaux de la ville de Roubaix, est nommé officier d'académie « pour services rendus aux beaux-arts. »

Nos compliments à M. Richez.

Fourneaux économiques. — Les membres de la deuxième commission du conseil municipal et les administrateurs du bureau de bienfaisance se réunirent à la mairie, lundi prochain, à 3 heures du soir, pour l'établissement des fourneaux économiques.

Service sanitaire des viandes. — L'administration est informée qu'un grand nombre de personnes se dispensent d'aller soumettre à l'inspection, aux Halles centrales, les viandes qu'elles introduisent par quantités supérieures à 5 kilog.

En conséquence, le maire de la ville de Roubaix prévient les intéressés qu'il importe, dans un but de salubrité, d'appliquer rigoureusement le règlement sur l'inspection du service sanitaire des viandes et que, dès lors, à dater du 20 janvier courant, tout réfractaire sera poursuivi conformément aux lois de police.

Anniversaire du 21 janvier. — Une messe sera dite le lundi 21 janvier, à neuf heures du matin, en l'église Saint-Martin à l'occasion de l'anniversaire de la mort de Louis XVI.

La Société de Géographie. — La conférence faite samedi soir, à la Bourse de Roubaix, par M. Alfred Renouard, secrétaire-général de la Société de Géographie, a eu le succès que l'on attendait.

Malgré le froid assez rigoureux, la salle était bien remplie, et, disons-le à leur louange, les dames étaient venues en grand nombre entendre le sympathique conférencier.

Le sujet choisi par M. Renouard était d'actualité. Les événements de Chine attirent en ce moment l'attention sur nos possessions des Indes-Orientales, et la colonie française de Pondichéry, qu'a passée en revue le secrétaire général de la Société de Géographie, n'est pas la moins intéressante de nos possessions en Orient.

En donnant la parole au conférencier, M. Henry Bossut, président de la Société, a prononcé une allocutions que nous reproduirons dans notre prochain numéro, en même temps qu'un compte-rendu plus développé de la charmante causerie de M. Alfred Renouard.

Chronique musicale. — Un grand concours musical aura lieu prochainement à Doullens. Parmi les sociétés qui doivent y prendre part, citons les chorales de Roubaix, Tourcoing, Cambrai, Valenciennes, Amiens et Laon.

Chronique du tir. — La fédération des sociétés de tir à longue portée ayant choisi la fête de la Pentecôte pour terminer son concours, la *Concorde* de Saint Pierre-lez Calais à laquelle incombait le 4e concours de la fédération des flobertistes du Nord et du Pas-de-Calais, a décidé que ce concours se ferait le dimanche et lundi de Pâques.

Croix. — Strassaërt, le dévaliseur de bassecours, dont nous avons annoncé l'arrestation, est originaire de Wattignies. Il avait l'habitude de vendre le produit de ses vols à un marchand de volailles, nommé Maton, et habitant aux environs de la gare de Croix

M. Henri Parent, qui est également marchand de volailles à Croix, sur la Grand'Place, nous prie d'annoncer qu'il ne faut pas le confondre avec ce dernier.

Ephémérides de la charité roubaisienne. — 12 janvier 1735. — Michel Hespel, au nom de la prieure de l'Hôpital Sainte-Elisabeth, déclare avoir accordé à titre d'arrentement pour cent ans et un jour à Blaise Watteau, moyennant 24 livres parisis par an 800 de terre à labour gisant à Hemeaux et tenues de la seigneurie de l'Epinette. (Archives de Roubaix G. G. 287.f° 45.)

12 janvier 1878. — Don de 500 fr. par M. A. Morel pour être distribués en secours aux pauvres de Roubaix. (Archives de Roubaix 91 (b) 2.)

ECOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS. — Cours de physique, chimie et manipulations chimiques (rue du Collège). — Professeur : M. Aug. Béghin.

Physique. — Lundi, 19 janvier, à 8 h. du soir. — Loi de Mariotte. — Mesure de la force élastique des gaz. — Manomètres. — Principe d'Archimède appliqué aux gaz. — *Aérostats.*

Chimie. — Jeudi, 22 janvier, à 8 h. soir. — Oxygène. — Ses différents modes de préparation. — Propriétés. — Expériences de combustion vive du charbon, du phosphore et du fer. — Ozone. — Ses propriétés. — Réactifs de l'ozone

Manipulations. — Lundi 19 janvier, à 2 h. du soir. — Protoxyde d'azote. — préparation par l'azotate d'ammoniaque. — Combustion du charbon, du phosphore, du soufre. Sa décomposition par la chaleur. — Bioxyde d'azote. — Préparation par le cuivre et l'acide azotique, par le protochlorure de fer, l'acide chlorhydrique et l'azotate de potassium. — Absorption par les sels de protoxyde de fer. — Réduction de l'acide azotique. — Combustions du charbon, du soufre, du phosphore. — Action sur l'hydrogène au rouge

Jeudi, 22 janvier, à h. du soir — Acide hypoazotique. — Préparation. — Action de l'eau. — Action de la baryte à 200°. — Réduction par l'hydrogène sulfuré. — Action de l'acide sulfureux. — Acide azotique. — Préparation. — Purification. — Sa décomposition par la chaleur. — Action de l'hydrogène, du charbon, du phosphore, des métaux. — Action sur les matières organiques.

Cours d'histoire de l'art industriel. — Professeur : M. Sérezzki.

Lundi, 19 janvier, à 6 h. du soir. Rue Neuve, 3, au 3e. Suite et fin de l'ornementation grecque. — Le style Pompéien.

Cours de chauffeurs. — Professeur : M. Coraut.

Tous les dimanches à 10 h. du matin. Rue du Château (ancien Conditionnement).

Cours de remontage, à l'usage des ouvriers rentreurs. — Professeur : M. J.-B. Delplanque.

Tous les dimanches à 10 h. du matin. Rue de Sébastopol, 43.

TOURCOING

Un ivrogne original, c'est Victor Poris, qui s'est présenté samedi à deux heures au bureau de police en suppliant les agents de le mettre au violon. On a fait droit à la demande de Poris, qui a remercié avec effusion.

LILLE

Les révolutionnaires. — *Le Cri de l'Ouvrier* envoie ses félicitations au *Cri du Peuple*. Il publie l'adresse suivante :

« Le groupe la *Justice* de Lille, dans sa séance du 11 janvier, a envoyé aux citoyens Massard et Quercy du *Cri du Peuple* des félicitations, pour leur courageuse attitude devant la lâche agression policière des frères Ballerich.

» La section lilloise applaudit aux coups de revolver du citoyen Quercy, qui ont endommagé la peau d'un sélide à Camescasse. — La section félicite en outre tous les acteurs de ce drame qui ont contribué à terrasser ces deux *policiers assassins.* »

Conseil de guerre séant à Lille

Séance du 17 janvier 1885.

Présidence de M. SIMON, lieutenant-colonel de gendarmerie.

1° Vallencourt, soldat de 2e classe au 8e régiment d'infanterie. Voies de fait envers un de ses supérieurs à l'occasion du service. Vallencourt étant ivre avait résisté à un caporal qui voulait prendre son nom, et lui avait donné un coup de poing en se débattant. Acquitté. — Défenseur : Me Werquin père.

2° Dabatia, prévenu d'insoumission à la loi sur le recrutement militaire en temps de paix Faisant partie de la classe 1873, Dabatia avait quitté Lille sans donner de ses nouvelles. Il se trouvait en Belgique depuis plusieurs années. A son retour en France, l'an dernier, il fut arrêté à Anzin par la gendarmerie. Acquitté. — Défenseur : Me Gervais.

3° Touchard, soldat de 2e classe au 127e régiment d'infanterie. Désertion à l'intérieur en temps de paix, pour s'être absenté de son corps en garnison à Valenciennes, sans autorisation. Touchard est condamné au minimum de la peine, deux ans de prison. — Défenseur : Me Gervais.

4° Delécaut, soldat de 2e classe au 127e régiment d'infanterie. Vol d'un porte-monnaie au préjudice d'un militaire. Minimum : Un an de prison. — Défenseur : Me Gervais.

LA CATASTROPHE DE LIÉVIN

Les funérailles des victimes

Samedi matin, à onze heures, ont eu lieu, à Liévin, les obsèques des victimes.

Les fosses les plus éloignées, aussi bien que de toutes les localités environnantes, on avait tenu à rendre un suprême hommage de sympathie à ces martyrs du travail, à exprimer un témoignage de profond intérêt à leurs familles.

La cérémonie, dans son imposante simplicité, a été navrante. On entendait de tous côtés les sanglots et les cris de désolation des malheureux qui avait perdu un des leurs,

En tête du cortége, marchaient les pompiers de Lens, puis la musique de cette ville et celle de Liévin, qui jouaient des marches funèbres. Venaient ensuite des délégations nombreuses portant des couronnes, enfin quatre énormes fourgons voilés de noir, renfermant les restes des victimes.

Un grand nombre de notabilités politiques et administratives du département s'étaient jointes au cortège. Près de M. Vel-Durand, préfet du Pas-de-Calais, qu'accompagnait M. Beau, son secrétaire particulier, nous avons remarqué M. Schmidt, maire de Liévin, M. le général de division Bardin, assisté de son aide-de-camp, M. le procureur général près la cour de Douai, et le président du tribunal de Béthune, M. le sous-préfet Bancelin, M. Dupuich, maire de Béthune, M. le maire de Lens, M. Victor Piéron, maire d'Avion, et de nombreux maires et adjoints des villes et communes voisines; MM. Gerbore, Paul Brasme et Hache, conseillers d'arrondissement; M. Sandrard, inspecteur principal de l'exploitation du chemin de fer du Nord, en résidence à Arras ; M. Soubeyran, ingénieur des mines ; M. Ridoux, directeur des postes du département ; M. le commandant de la gendarmerie du Pas-de-Calais ; M. Arthur Stiévenart, ancien sous-préfet.

La Compagnie des mines de Liévin était représentée aux funérailles par M. Parent, son agent général, son ingénieur, M. Viala, et tout son conseil d'administration. Les concessions voisines avaient également dans le cortège leurs ingénieurs et des membres de leur conseil d'administration.

M. le préfet, au milieu de l'émotion générale, a pris la parole en ces termes :

Messieurs,

L'événement qui a fait tant de victimes n'a pas porté le deuil seulement dans les familles de ceux que nous pleurons. Le pays tout entier a été atteint. Aussi, au nom du département, je viens apporter sur la tombe de ceux qui sont morts en accomplissant le plus saint des devoirs, l'hommage de notre respect, et à leurs familles, l'expression de nos vives sympathies

Ce n'est pas un discours qui pourrait calmer les grandes douleurs que nous avons devant nous. Nous ne pouvons que les saluer respectueusement, en espérant que ceux qui en sont atteints se sentiront aussi touchés des sympathies qui les entourent.

Mais il est un devoir qu'aux bords même de cette fosse, je tiens à remplir. Au nom même des morts que nous pleurons, au nom de leurs familles, au nom du pays, je tiens à rendre hommage au dévouement dont, en cette circonstance, ouvriers, chefs, ingénieurs ont fait preuve. Vous tous avez été les témoins de leur courage. Tous, indistinctement, sans compter avec les nouveaux deuils qui pouvaient atteindre leur maison, se sont précipités, au moment de la catastrophe, pour tenter d'enlever à la mort quelques-unes de ces victimes.

Leur noble conduite montre mieux que tous les discours combien est puissante et réelle cette solidarité qui unit, à tous les degrés de la hiérarchie, les membres de la grande famille des travailleurs.

Puisse cette triste journée laisser aux familles si éprouvées, avec ce souvenir des affections brisées, celui du dévoûment qui a été témoigné à ceux qu'elles pleurent

Que leurs enfants y joignent une pensée de reconnaissance pour ceux qui ont, au prix de leur propre vie, cherché à leur sauver leur père, et qu'ils gardent gravés au fond de leur cœur ces nobles exemples de dévoûment et de fraternité.

Au nom de la Société de Liévin, un des membres de son conseil d'administration, M. Dutemple, avocat à Cambrai, a exprimé aux familles des malheureux ouvriers toutes les sympathies de la Société et leur a donné l'assurance que son appui ne leur manquerait pas.

Les Manuscrits de la Bibliothèque publique DE ROUBAIX

Mon cher Monsieur Reboux,

Vous avez appris que, sur l'invitation de M. le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, j'avais dressé le catalogue des Manuscrits de la Bibliothèque publique de Roubaix et vous désirez avoir une idée de ce que vous appelez « nos richesses », persuadé, dites-vous, que dans les notes que je vous remettrai se trouveront quelques particularités intéressantes pour vos lecteurs.

Au risque de vous enlever une illusion, et bien que les proportions restreintes d'un article de journal laissent peu de place aux développements critiques ou historiques, je veux répondre de mon mieux à la confiance que vous me témoignez.

***

Notre bibliothèque publique, qui n'a pas été appelée, comme tant d'autres, à recueillir les épaves bibliographiques des anciennes corporations religieuses du pays, ne possède que 34 manuscrits. Une partie d'entre eux, et malheureusement ce n'est pas la moins nombreuse, n'ont qu'une mince valeur ou qu'un intérêt limité; je les néglige pour gagner du terrain, et je décris brièvement dans l'ordre que leur assigne le catalogue, ceux qui offrent un véritable intérêt artistique, historique ou de curiosité.

***

N° 6. *Livre d'heures d'Isabeau de Roubaix*, fondatrice de l'hôpital Sainte-Elisabeth. XVe siècle. In-4° de 191 feuillets, velin.

Ce manuscrit est d'une richesse incomparable, la partie graphique est d'une extrême netteté ; les initiales, alternativement rouges et bleues, sont rehaussées d'or; les encadrements sont formés d'arabesques d'une grande finesse, qui se terminent par une fleur, un fruit du pays, un ornement sur lequel repose çà et là un oiseau au brillant plumage. Six de ces encadrements sont ornés des armoiries *d'hermine au chef de gueules*, de la maison de Roubaix, alliée aux nobles familles de Ghistelles, de Luxembourg, de Melun. Ces bordures sont splendides, mais le principal mérite de l'ouvrage est dans les miniatures qui ravissent par l'éclatante fraicheur des nuances et des carnations, par l'habile agencement des draperies, par l'admirable expression des physionomies. Cette délicatesse, ce fini, cette minutieuse précision n'appartiennent qu'aux artistes de la Flandre; c'est donc, selon moi parmi les élèves de Van Eyck, parmi les Vander Weyden, les Memling, qu'il faut chercher l'auteur des admirables peintures de notre manuscrit.

Le livre commence par la messe de sainte Elisabeth, mère du Précurseur, dont la fondatrice de l'hôpital de Roubaix et l'hôpital lui-même portaient le nom. Une miniature représentant la Visitation accompagne l'initiale de l'*Introit*. Seize peintures encadrées d'arabesques représentent, après le saint sacrifice de la messe célébré par un Franciscain : — les principaux traits de la vie de Notre Seigneur et de sa Sainte Mère, en douze tableaux ; — Saint Jérôme tirant une épine de la patte d'un lion, — la Sainte-Trinité, — la Cour célesta avec les apôtres, les confesseurs, les vierges et les martyrs qui ont leurs commémoraisons dans le livre et dont la plupart se reconnaissent à leurs caractéristiques. Le volume se termine par des oraisons en français d'une naïve et inexprimable beauté.

Au verso du dernier feuillet est écrit : « Dame » Ysabeau de Roubaix, vesve de feu de noble mé» moire Monsgr Jacques de Luxembourg, en son » vivant chevalier et seigneur de Richebourg, fon» datresse de l'hospital saincte Elisabeth à Rou» baix, donna ces heures audit hospital le jour de » lanonciacion Nostre Dame, qui est le XXVe jour » de march, en lan mil quatre cens quatre vingtz » treize avant Pasques. Lesquelles furent faictes » et conclutes dès lan mil IIIIe et soixante. Pries » Dieu pour elle. »

***

N° 7. *Oraisons tirées de saint Augustin.* XVe siècle. In 4° de 59 feuillets velin.

« Madame de Richebourg, fundatresse de l'hos» pital saincte Elisabeth en Roubais a donné ce » livre audit hospital. Priies pour elle. »

On remarque au folio 4 un riche encadrement composé d'oiseaux, de fleurs, de fruits, de briquets de la Toison d'Or. Puis vient une série de huit petites miniatures en façon de camaieux, qui ornent les initiales et qui sont autant de chefs-d'œuvre microscopiques figurant les diverses scènes de la Passion. Ces petites peintures, qui ont à peine la grandeur d'une pièce de cinq francs et où cependant se meuvent à l'aise de nombreux personnages, sont ravissantes.

***

N° 8. — *Livre d'heures* à l'usage des filles de Saint-Augustin du couvent de Sainte-Elisabeth à Roubaix. XVIe siècle. In-4° de 101 feuillets, velin.

Sous plus d'un rapport, ce manuscrit est inférieur aux deux précédents ; les miniatures sont loin d'avoir le même mérite ; le dessin est moins correct et l'exécution moins artistique. Toutefois, la partie graphique ne leur cède point en netteté ; on y reconnaît les caractères d'une époque postérieure à la mort de la fondatrice, arrivée en 1502.

Le manuscrit se termine par cinq dévotes oraisons dont chacune des initiales renferme une miniature. Au dernier feuillet, on lit : « Frère Jacques du Fresne a escript ce livret. »

***

N° 9. — Ce volume comprend : 1° *La règle du couvent de Sainte-Elisabeth de Roubaix* ; écriture du XVe siècle d'une exécution parfaite ; — 2° *La Règle de Saint-Augustin* ; écriture du XVIe siècle, moins soignée que la précédente. In-8° de 36 feuillets, velin. Rien d'intéressant comme la règle particulière du couvent ; elle a été publiée dans le tome 2 de l'Histoire de Roubaix.

Ces quatre manuscrits proviennent de l'hôpital Sainte-Elisabeth. A ce propos, j'ouvre une parenthèse en forme de *desideratum*, pour signaler qu'un cinquième volume manque à cette précieuse collection. C'est, d'après un document de nos archives, le livre d'heures de « Monseigneur Jacques de » Luxembourg, en son vivant chevalier, seigneur » de Richebourg, » époux de la fondatrice de l'hôpital. In-16, reliure en bois recouvert de veau fauve estampé. J'ai vu autrefois ce manuscrit, tombé dans les mains d'une famille de Roubaix. Il ne doit rien aux autres quant à l'exécution de la partie graphique, mais il n'est point illustré de peintures,

***

N° 12. *Lettres sur le magnétisme*, adressées, en 1833, par le colonel Planta, commandant de la place de Lille, au commandant Prévost, major de la même place.

Ces lettres sont curieuses : le style en est clair, précis, élégant ; meilleure encore est la pensée qui les a dictées. « J'ai mis dans ma tête, dit le colonel » au major, de faire de vous un chrétien !!! » — Ici le procédé de Mesmer aboutit à servir d'une preuve de plus à l'Evangile. On regrette qu'il n'y ait que 27 pages à lire. (Don de M. Albert Dupuis).

***

N° 24. *Notes pour servir au classement d'une collection d'échantillons* destinés au musée industriel de Roubaix, 1469-1830, suivies d'une étude des noms appliqués aux étoffes qui ont été fabriquées à Roubaix avant 1830, par Th. Leuridan. In-4° de 52 feuillets. Echantillons de tissus collés dans le texte. Ce travail est de 1856 ; il est devenu comme l'introduction à la collection d'échantillons commencée à la Bibliothèque publique deux ans plus tard et qui est si importante aujourd'hui.

***

N° 27. *La Flandre gallicane*, ou description historique, chronologique et naturelle des villes et châtellenies de Lille, Douai et Orchies... par Jacques Legroux, pasteur de Mareq-en-Barœul, 1739. Autographe. In-folio de 386 feuillets.

Tous ceux qui s'occupent d'histoire locale connaissent le manuscrit de Jacques Le Groux, précieux surtout pour les faits contemporains de l'auteur. On connaît dans le pays plusieurs copies de ce manuscrit.

***

N 28. Recueil ou copies modernes de *Chartes et documents* concernant la Flandre française et particulièrement la châtellenie de Lille. In-folio de 81 feuillets.

***

N° 29. *Mémoires originaux pour servir à l'histoire de la ville et châtellenie de Lille* et autres lieux circonvoisins. In-folio de 210 feuillets, écriture du XVIIIe siècle. (Don de M. Brun-Lavainne.)

On trouve dans ces mémoires, entre beaucoup d'autres choses : Description de la descente des châtelains de Lille aussi avant qu'il se peut trouver ; — Recueil des chapelles du diocèse de Tournai avec leur contenance, valeurs et charges ; — Mémoires historiques sur l'abbaye de Marquette ; — Eclaircissement sur la donation faite au marquis de Roubaix des biens du prince d'Epinoy ; — Erection des terres de Hanboordin et Emmerin en vicomté ; — Erection de la terre de Croix en comté ; — Journal de la ville de Lille, continué jusqu'en 1713.

***

N° 30. *Commentaires de Wayembourg.* « Mé» moires de ce qui s'est passé en la ville et chas» tellenie de Lille et alentour depuis la requeste » présentée à la ducesse de Parme, gouvernante » des Pays-Bas, par aucuns seigneurs et plusieurs » gentilshommes en l'an XVCLXV avant Pafque; » tendant à la suspention de l'inquisition et du » placart du feu empereur Charles V pour le main» tenement de la religion catholique. » In-folio de 22 feuillets, écriture moderne. (Don de M. Brun-Lavainne.)

Le P. Huzelin a fait un ample usage des commentaires de Wayembourg dans ses *Annales Gallo-Flandrœ*. Les copies de ces mémoires inédits contemporains des événements qu'ils décrivent sont d'une excessive rareté. L'auteur, Baudouin de Croix, était fils de Baudouin de Croix, seigneur de Wayembourg, à Bas-Warnêton, et de Catherine de Waes, dame de Triestre, à Wasquehal.

***

N° 31. *Annales de Lille* ; notes recueillies par Brun-Lavainne (né à Lille le 22 juillet 1791), précédées d'un catalogue des auteurs qui ont écrit sur l'histoire de Lille et d'une liste de Lillois en réputation. In-4° de 117 feuillets.

***

N° 32. *Mémoire du magistrat de Roubaix* et Egards, jurés de la manufacture dudit lieu, pour satisfaire à la lettre de M. Dhellemmes, subdélégué de Mgr l'intendant, du 14 septembre 1771. Petit in-folio de 12 feuillets. (Don de M. Gruart). — C'est un état de la fabrique de Roubaix.

***

N° 33. *Notes généalogiques et héraldiques de la maison de Roubaix.* In-folio de 50 feuillets. Dessins d'armoiries en couleurs.

***

N° 34. *Les doutes d'un Prince*, conte philosophique, comprenant la théorie de la certitude, Copie revue et fort abrégée du mémoire adressé par M. Albert Dupuis, ancien magistrat à Lille, à l'Académie des sciences morales et politiques pour le concours de 1846, sur la certitude. In-4° de 67 feuillets. (Don de l'auteur).

Recevez, cher Monsieur, l'expression des meilleurs sentiments de votre serviteur bien dévoué, mais peu satisfait d'une description aussi incomplète.

TH. LEURIDAN.

NORD

Armentières. — Jeudi soir, les ouvriers et ouvrières du tissage Cardon, à Armentières, s'amusaient à jeter de la neige, quand une des jeunes filles, en recevant une boule sur la tempe, tomba sans connaissance. Pendant huit heures consécutives, on lui prodigua les soins les plus empressés. Tout fut inutile, elle succomba au milieu de ses parents éplorés, dont elle était le soutien.

Douai. — On annonce la mort de M. Danniaux, conseiller honoraire à la Cour d'appel, chevalier de la Légion-d'Honneur, décédé subitement. Conformément à l'usage, une délégation de la Cour assistera à ses funérailles, en robes rouges.

— *Découverte d'un squelette.* — Hier, sur la route de Planques, dans les feuilles faites pour extraire l'argile destinée à la confection des briques, les ouvriers de M. Duez-Devermelle ont mis à jour, environ à 1 mètre 30 de profondeur, un squelette d'homme parfaitement conservé.

La date de l'inhumation du corps auquel ont appartenu ces ossements paraît être fort ancienne.

Fresnes. — *Suicide d'un enfant.* — Un enfant de 13 à 14 ans, nommé Alfred Guiot et employé dans les mines, s'est pendu hier matin dans l'écurie de son grand-père, chez lequel il s'était rendu sous le prétexte de chercher du lait. On s'est aperçu une demi-heure après du suicide de ce jeune garçon : malgré tous les soins, on n'a pu le rappeler à la vie.

On ne sait à quelle cause attribuer la funeste résolution de ce pauvre petit; il avait, dit-on, le caractère sournois et difficile; quant à ses parents, on nous assure qu'ils jouissent de la meilleure réputation.

Iwuy. — Les ouvriers tourneurs en bois se sont mis en grève, parce que les fabricants de chaises ont baissé les façons de 2 francs à la douzaine de chaises.

Ces ouvriers ont organisé une manifestation et se sont promenés dans tout le village, drapeau en tête et en chantant la *Marseillaise*.

Valenciennes. — Nous avons annoncé la mort de Mme Cheval et de deux des trois jumelles qu'elle avait mises au monde. La troisième vient également de mourir.

Walincourt. — Hier matin, vers quatre heures, un incendie a éclaté chez M. Edmond Lefebvre marchand de nouveautés, sur la Place de Walincourt; une partie de la maison a été incendiée. Quant au magasin, il n'en reste absolument rien.

Les pertes sont évaluées à 26,000 francs, il y a assurance à la compagnie l'*Union*.

La cause de ce sinistre est inconnue.

Troisvilles. — André Basquin, tisseur, allait reporter à son patron une pièce de drap assez lourde. En passant devant l'auberge de M. Richez, Basquin fit un faux pas sur le pavé glissant. Il tomba lourdement à la renverse et d'une façon si malheureuse qu'il se brisa le crâne. Il succomba quelques instants après, malgré les soins de M. Richez, qui prêta la litorie nécessaire au transport du cadavre et qui prévint la famille de la victime.

Saint-Amand. — *Une invention utile.* — Les journaux de Paris font grand bruit d'une invention qui, dans notre région industrielle plus qu'ailleurs, peut rendre de grands services.

Nos confrères rapportent, qu'après des expériences exécutées en grand dans les forges et les laminoirs d'Ivry, on peut considérer désormais comme conjuré le redoutable danger d'explosion des chaudières à vapeur.

Le résultat si heureux est obtenu de la manière la plus simple et la plus efficace par l'emploi d'une nouvelle soupape.

L'ingénieur en chef des mines, que la préfecture avait prié d'assister à ces intéressantes expériences, entrera, dans son rapport officiel, dans toutes les conditions théoriques et dans tous les développements nécessaires; nous nous bornons à relater le fait matériel.

On sait que, quand l'alimentation fait défaut à une chaudière, les tôles rougissent. Si alors le chauffeur introduit de l'eau froide, il se forme instantanément une si grande quantité de vapeur que les soupapes actuelles sont totalement impuissantes à l'évacuer, et que l'explosion du générateur est inévitable.

Or, aux forges d'Ivry, une chaudière renfermant dix centimètres d'eau seulement, a été chauffée jusqu'à ce que ses parois soient passés au rouge blanc, et on a ensuite injecté de l'eau froide. La chaudière, munie de la soupape nouvelle, n'a pas eu le moindre dégât. C'est là un précieux résultat pour la sécurité des milliers d'ouvriers exposés journellement à de terribles accidents.

Un dernier détail de nature à flatter l'amour-propre de clocher C'est M. J. Barbe, de St-Amand (Nord), qui est l'inventeur de la soupape qu'on vient d'expérimenter à Ivry.

Cambrai. — Une certaine émotion règne en ce moment dans le monde de la brasserie, à la suite d'un procès intenté à l'un de MM. les brasseurs, M. Fontaine, par la ville de Cambrai, procès perdu d'abord par Fontaine, perdu ensuite par la ville. Résumons la chose : le 16 juin 1884, M. Fontaine faisait charger à sa brasserie, Place-au-Bois, 17 tonneaux vides et 3 fûts pleins pour être transportés à son magasin de dépôt, route de Solesmes. Un brigadier d'octroi, M. Hudry, qui se trou-

---

FEUILLETON DU 19 JANVIER — (N° 42.)

LA PEAU DU MORT

XX

SUITE.

— Remi mort, les deux malfaiteurs, dont personne au monde ne pouvait soupçonner la présence dans la cave, sont restés là, condamnés par une ironique destinée à succomber aux tortures de la faim.

— Oui, oui, c'est bien cela.

— Votre mari, qui ne se doutait certes pas de ce qui l'attendait, dormait paisiblement et s'applaudissait peut-être du stratagème qui le faisait presque riche.

Il n'avait, je puis bien vous le dire maintenant, qu'une préoccupation : vous secourir, et pardonnez-moi, n'est-ce pas, madame, c'est lui qui m'achetait les prétendus aquarelles que j'étais censé trouver dans l'encadrement de vos gravures.

— Pauvre Georges ! dit Laurence.

— Ah ! que vous êtes bon, ajouta Geneviève qui admirait les infinies délicatesses de Lucien.

— Et un jour, votre mari, alléché par l'appât des trente et quelques mille francs, se rendit dans la cave pour s'en emparer.

— Les autres étaient morts.

— Justement. Et voilà où la justice devrait s'apercevoir qu'elle se trompe, car c'est lui qui a tout découvert, c'est lui qui a envoyé chercher la police, c'est lui qui se serait livré ainsi; ce qui serait par trop naïf.

— Oui, mais on ne veut plus le croire maintenant.

— Mais, maman, il a dû dire alors qui il était.

— Certainement. C'est pour cela qu'il m'a fait citer. Mais malheureuse que je suis ! Aveuglée par ma haine pour Remi, je n'ai pas voulu reconnaître Georges tout d'abord.

— Vous l'avez accusé au contraire, je gage.

— Oui, oui. J'en suis toute tremblante et désespérée. Il a voulu se rappeler quelque fait connu seulement de lui ou de moi, et sa mémoire infidèle ne lui a servi aucun souvenir.

— Mais c'est atroce ! s'écria Montussan. Il doit pourtant y avoir un moyen de prouver qui il est.

— Et cela en vaut-il la peine ?

— Que voulez-vous dire ?

— Savez-vous ce qu'a dit le juge d'instruction, quand il a consenti à admettre hypothétiquement qu'il fût Georges ?

— Non.

— Largeval, m'a-t-il dit, s'il n'a pas tué les deux complices du crime commis dans la maison de jeu, a pris un nom et une qualité qui n'étaient pas à lui.

— C'est vrai, fit Lucien ; je ne pensais pas à cela.

— J'ai entendu de mes o